

Pays de la Loire, Sarthe
Le Mans
Les Pins
rue du Capitaine-Ferber, rue Jean-Navarre, route de Laigné, avenue Félix-Geneslay

Aménagements paysagers de la cité des Pins

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72059210
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2021
Cadre de l'étude : inventaire topographique Les faubourgs manceaux
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité jardin, clôture de jardin, jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2021, KL-KM

Historique

La cité des Pins doit son nom aux pins présents sur les parcelles sablonneuses où se construisent les maisons et immeubles. Ils sont encore perceptibles dans le parc Robert Manceau au sud de la cité et aux ronds-points qui sont travaillés pour accueillir de la végétation.

L'aménagement des espaces non bâtis de la cité des Pins est établi dès la création de la cité. Dans le cahier des clauses et des conditions générales, un lot complet est dévolu aux plantations. Chaque lot de terrain est entièrement clos et doit contenir un jardin. La route principale de la cité doit être plantée de tilleuls tous les cinq mètres et toutes les parties non boisées le long des clôtures en bordure des rue doivent être pourvues d'une haie de un mètre de hauteur.

L'importance des espaces verts est le cœur de la théorie d'Ebenezer Howard (1850-1928) développée en 1898 souhaitant codifier la mise en forme urbaine et qui impose justement une présence forte de jardins publics et privés. Jardins privés, avenues boisées et parcs publics sont autant d'éléments perceptibles à la cité des Pins et qui souhaitent rapprocher la cité du village. Les îlots alors ouverts avec des maisons en retrait dans la cité des Pins correspondent à ces attentes.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1939 (daté par source)

Description

L'aménagement paysager de la cité des Pins concerne l'ensemble du quartier. La réflexion autour du paysage a dicté l'implantation en retrait des maisons et a conditionné l'usage de certaines parcelles conservées pour l'aménagement de parcs. Pour exemple, le parc qui se développe au sud du quartier ou encore le square de Paul Painlevé. Pour chaque parcelle la relation entre bâti et espace de jardin est considérée comme incontournable. Les maisons et immeubles de la cité des Pins ne sont donc pas uniquement à étudier pour elles-mêmes mais en relation avec leur jardins.

Les clôtures qui ferment les parcelles sont similaires et composées de poteau en ciment de 1,50 m reliés entre eux par des grillages.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton armé

Type(s) de couverture : terrasse

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune, propriété privée

Références documentaires

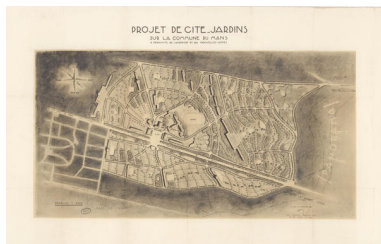
Documents d'archive

- Archives municipales du Mans ; 1 O 292. Devis descriptif des travaux de la cité dans les Pins, 1939.
- Archives municipales du Mans ; 1 O 66. Dossier pour la construction du lotissement de la Cité des Pins, 1938-1949.
- Archives municipales du Mans ; 2 Z 2. "Maisons ouvrières dans les pins", in *La construction moderne*, n° 27, juillet 1947.

Documents figurés

- Plan masse du projet de la cité des Pins / dessiné par Lebreton. 26 février 1935. 1 dess : encre sur papier. (Archives municipales du Mans ; 2 Fi 217).

Illustrations



Vue du premier projet pour la cité des Pins en 1935.
IVR52_20217200106NUCA



Carte des jardins et clôtures de la cité des Pins.
Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20217200730NUCA



Vue du square Hélène Boucher.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200651NUCA



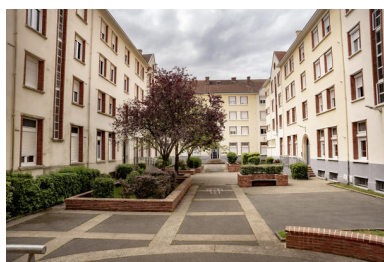
Vue du parc Robert Manceau.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200676NUCA



Vue du parc Robert Manceau.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200674NUCA



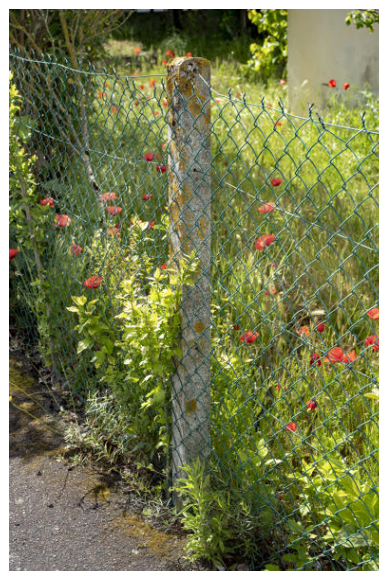
Vue du parc Robert Manceau.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200675NUCA



Vue de la cour commune
des immeubles collectifs.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200695NUCA



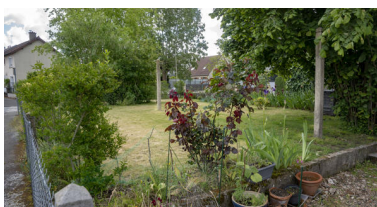
Vue des espaces verts entre
les immeubles à logements.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200702NUCA



Vue d'une clôture d'origine
donnant sur jardin.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200650NUCA



Vue d'un espace commun de séchage.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200704NUCA



Vue d'un espace
individuel de séchage.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20217200657NUCA

Dossiers liés

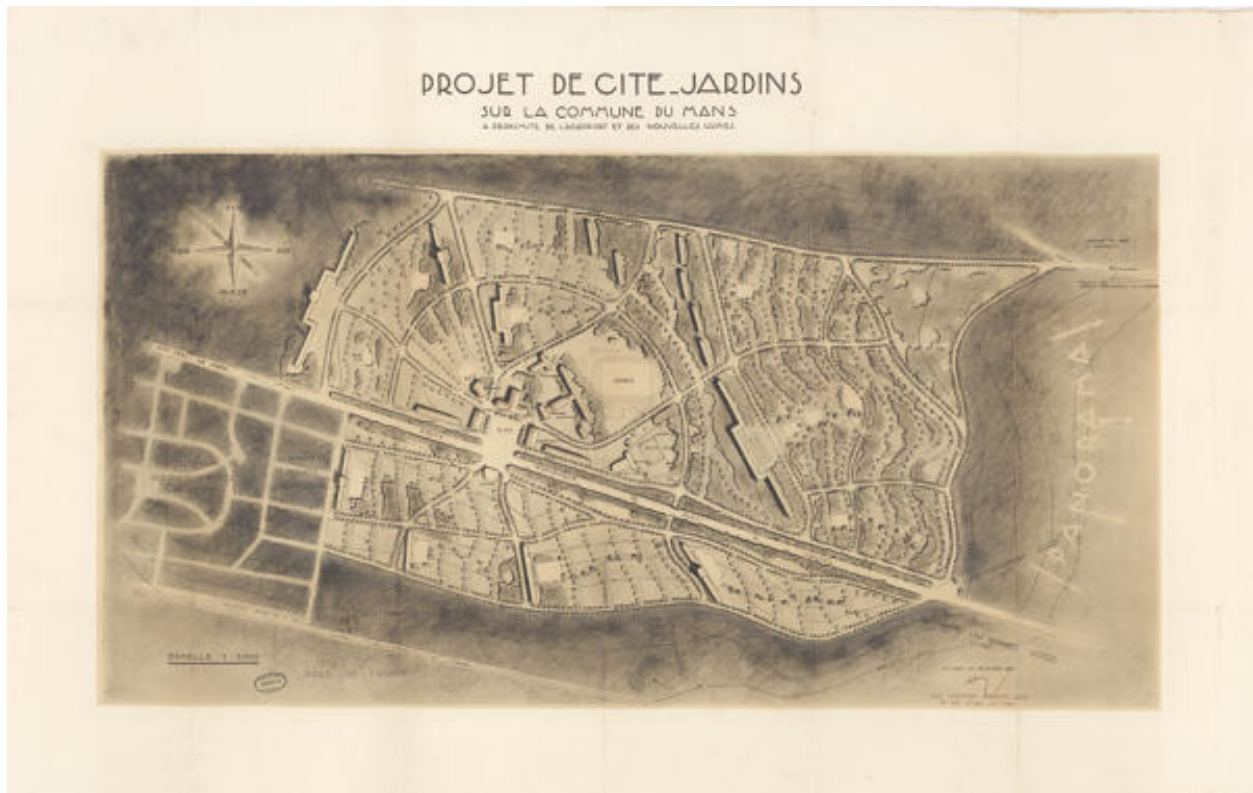
Dossiers de synthèse :

Cité ouvrières dite "cité sous les Pins" (IA72059206) Pays de la Loire, Sarthe, Le Mans, Les Pins, rue du Capitaine-Ferber, rue Marc-Sangnier, route de Laigné, avenue Felix-Geneslay, rue Jean-Navarre

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Marie Ferey

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Vue du premier projet pour la cité des Pins en 1935.

Référence du document reproduit :

- Plan masse du projet de la cité des Pins / dessiné par Lebreton. 26 février 1935. 1 dess : encre sur papier. (Archives municipales du Mans ; 2 Fi 217).

IVR52_20217200106NUCA

Date de prise de vue : 2021

(c) Archives municipales du Mans ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carte des jardins et clotures de la cité des Pins.

IVR52_20217200730NUDA

Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du square Hélène Boucher.

IVR52_20217200651NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du parc Robert Manceau.

IVR52_20217200676NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du parc Robert Manceau.

IVR52_20217200674NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du parc Robert Manceau.

IVR52_20217200675NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la cour commune des immeubles collectifs.

IVR52_20217200695NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des espaces verts entre les immeubles à logements.

IVR52_20217200702NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une clôture d'origine donnant sur jardin.

IVR52_20217200650NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un espace commun de séchage.

IVR52_20217200704NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un espace individuel de séchage.

IVR52_20217200657NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation